

à cause de l'augmentation de celui qui se fait à Trieste & à Fiumé, & d'un autre côté par les prises auxquelles leurs Navires se trouvent exposés de la part des Corsaires de Barbarie. Les Marchands se sont adressés au Gouvernement, afin d'en obtenir la protection nécessaire pour le commerce & la navigation. Cette matière ayant été mise en délibération dans le Sénat, l'on y a examiné lequel des deux partis étoit préférable, ou d'accorder des convois de Vaisseaux de guerre aux Navires marchands, ou de continuer à les armer de Soldats comme on a fait auparavant. Sur le premier parti on a considéré que les dépenses d'un Convoi absorberoient les profits des retours, sans que le commerçant fût assuré d'en retirer plus de profit. On a considéré par rapport au second, qu'en continuant d'armer les Navires employés au commerce, & en augmentant même le nombre des Soldats affectés pour ce service, l'inconvénient d'être pris par les Barbares seroit toujours également à craindre, surtout dans les occasions où les Vaisseaux Vénitiens auroient à combattre des Corsaires qui leur seroient supérieurs en force. Il n'a été pris de résolution ni sur l'un ni sur l'autre de ces expédiens. Ainsi la chose est demeurée indécise. On croit néanmoins que le Gouvernement continuera les Convois, en augmentant le nombre des Vaisseaux de guerre, & en leur assignant des stations dans lesquelles ils puissent protéger également le départ & le retour des Bâtimens marchands.

Les arrangemens ayant été faits par le Pape, la Cour de Vienne, & cette République touchant le Patriarchat d'*Aquilée*, de la manière qu'on l'a rapporté en son tems, il étoit juste de dédommager le Cardinal Delsini, ancien Patriarche qui est